

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Toulouse, le 22 juin 2026

Le comité régional pour l'emploi adopte ses priorités pour 2026-2027

Pierre-André Durand, préfet de région, préfet de la Haute-Garonne et Marie Castro, vice-présidente de la Région Occitania, ont présidé, jeudi 18 juin 2026, à Toulouse le comité régional pour l'emploi.

Mis en place dans le cadre de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, **ce comité est l'instance de pilotage des politiques de l'emploi en région**. Il rassemble l'Etat, les collectivités, les partenaires sociaux, les opérateurs de l'emploi (France Travail, missions locales, Cap emploi) et l'ensemble des acteurs du réseau pour l'emploi au sein d'une gouvernance partagée entre l'Etat et le Conseil régional.

La réunion de ce jour a montré la richesse et la diversité des actions menées sur le terrain par les 6 000 agents qui constituent le réseau pour l'emploi en Occitania, en lien avec les entreprises, les associations et les élus des collectivités territoriales. Les résultats obtenus pour l'insertion dans l'emploi des publics les plus éloignés sont le fruit de cette mobilisation à grande échelle.

Dans un contexte économique incertain, **l'action du réseau pour l'emploi est essentielle pour favoriser l'insertion dans l'emploi des publics qui en sont les plus éloignés**.

A l'occasion de ce comité, ont été annoncées **3 nouvelles priorités du comité régional pour l'emploi** pour les prochains mois :

- **l'insertion professionnelle des jeunes ;**
- **l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du soin ;**
- **la réponse aux besoins de recrutement de l'industrie.**

L'accès des jeunes à l'emploi, particulièrement les jeunes les moins qualifiés, demeure un axe de progrès : 3 ans après la sortie des études, un peu moins de la moitié des jeunes sortants ont accédé à un emploi à durée indéterminée. Face à ces difficultés, et dans le cadre du **plan national « Emploi Futur »**, le réseau pour l'emploi agit à 4 niveaux :

- mieux orienter pour mieux former ;
- rapprocher les jeunes de l'entreprise et sécuriser leur insertion professionnelle ;
- mieux accompagner les jeunes en risque de décrochage scolaire ou de désinsertion sociale et professionnelle ;
- développer l'engagement et la citoyenneté.

Dans le secteur du soin et de l'accompagnement, les professionnels doivent relever le défi des besoins en compétences présents et futurs. L'Etat, l'Agence régionale de santé, le Conseil régional et l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi se mobilisent pour mettre en œuvre des solutions sur trois axes :

- accompagner les établissements et les structures intervenant à domicile face à leurs enjeux de recrutement et de fidélisation des salariés ;
- mobiliser les jeunes et les demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins de recrutement des établissements et des structures ;
- déployer des solutions à la maille territoriale adaptée.

Enfin, l'industrie est un des piliers de l'économie occitane. Près de 15 000 recrutements dans les secteurs de l'industrie sont prévus en 2026, dont 54 % sont jugés difficiles par les employeurs. Face au défi des besoins en compétences de l'industrie régionale, et dans le cadre de la **feuille de route nationale pour renforcer l'attractivité et l'emploi**, le réseau pour l'emploi occitan lance des actions autour de 3 enjeux :

- renforcer et simplifier les voies d'accès aux métiers industriels ;
- aller chercher de nouveaux talents pour répondre aux besoins de l'industrie ;
- agir de manière coordonnée et rapide sur les grands projets de recrutements industriels en région.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie

Lisa Mazieres - lisa.mazieres.laregion.fr - 06 31 97 23 05